

Le Club Montmélian Savoie BMX et la municipalité sont heureux de vous accueillir pour la 1^{ère} manche de la coupe des Lacs le dimanche 8 Octobre 2017, Rue Antoine Besson à MONTMELIAN.

1 LES HORAIRES

Samedi 7 octobre 2017

Piste ouverte à partir de 15h sous la responsabilité des parents

Dimanche 8 octobre 2017

Entraînements avec grille

9h00 – 9h45

Groupe 2 **Pastille rouge**

Catégories

Piccolos, Poussins, Minis 1 et 2, Cadets 1 et 2

9h45 – 10h30

Groupe 1 **Pastille verte**

Catégories

Papis, Séniors, Elites, Juniors, Ecoliers

10h30

Début courses

¼ finales

1 heure de pause repas

½ finales

Finales A, B, C et D

Les horaires peuvent être modifiés.

2 BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette sera tenue le samedi dès 15h et le dimanche dès 7h00 par les bénévoles du club. Nous vous proposons aussi la restauration le samedi soir et le dimanche. Les verres sont consignés.

3 LES ENGAGEMENTS

7 € par course, pour les pilotes jusqu'à 12 ans en 2018(né en 2006 et +)

10 € par course, pour les pilotes dès 13 ans en 2018(né en 2005 et -)

4 LES CATEGORIES

Garçons

Filles

Groupe 1 / Pastille rouge / Horaire de 9h00 à 9h45

Cadets 2	12 ans	2006	13 ans	2005
Cadets 1	11 ans	2007	12 ans	2006
Minis 2	10 ans	2008	11 ans	2007
Minis 1	9 ans	2009	10 ans	2008
Poussins	8 ans	2010	9 ans	2009
Piccolos	7 ans et -	2011 et +	8 ans et -	2010 et +

Groupe 2 / Pastille verte / Horaire de 9h45 à 10h30

Papis	40 et +	1978 et -	40 et +	1978 et -
Seniors	27 à 39	1991 – 1979	27 à 39	1991 - 1979
Elites	17 et +	2001 – 1992	18 – 26 ans	2000 - 1992
Juniors	15 – 16 ans	2003 + 2002	16 – 17 ans	2002 + 2001
Ecoliers	13– 14 ans	2005 + 2004	14– 15 ans	2004 + 2003

Tout pilote peut faire une demande, pour l'ensemble du championnat, pour concourir dans la classe d'âge supérieur (maximum une catégorie au-dessus) à faire auprès des représentants de la CDL.

Toutes ces catégories se courent s'il y a au minimum 5 pilotes durant toute la saison si non les pilotes montent d'une catégorie, mais avec un classement séparé.

Les filles changent une année plus tard de catégorie.

Les catégories élites et séniors peuvent se courir en 20' ou en 24'.

Les séniors (années 91 et -) qui courent avec la catégorie Elites, doivent le faire pour toutes les manches et le notifier auprès de leur club et de la secrétaire.

Les protections obligatoires pour le pilote et le vélo.

Casque attaché – gants non coupés- pantalon long- pull long.

Câble de frein- embouts de poignée.

Toute protection supplémentaire est recommandée mais pas obligatoire.

Les caméras sont interdites des manches qualificatives aux finales. Les fixations en métal/permanentes pour attacher les caméras sont interdites, le ruban adhésif et le velcro sont permis.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Elite – Senior et Papis.

5 LES INSCRIPTIONS

L'inscription se fait par l'intermédiaire de son club, un responsable de club confirmera et paiera pour les pilotes du club en une fois auprès de l'organisateur de la manche le dimanche. La liste des inscriptions doit parvenir au club organisateur le jeudi, au plus tard, précédant la course. Pour toute inscription tardive, **une pénalité du double du prix** de la course sera perçue, et restera sous réserve d'une place dans une race. **En cas d'annulation tout pilote doit impérativement prévenir le responsable de club et le bureau de course au plus tard le samedi avant la course.**

Elles doivent être transmises par mail à :

celine.darthenay@gmail.com

Attention !

Pour les pilotes suisses, il n'y a pas d'assurance accident qui couvre la compétition, il est fortement conseillé de disposer d'une assurance personnelle. Pour les pilotes français, il est obligatoire de disposer d'une carte d'assuré social européenne (pour les manches sur territoire suisse).

6 RECOMPENSES ET CLASSEMENT

A chaque manche, le club organisateur remet une médaille aux pilotes, à la fin de chaque finale de la catégorie **Picolos jusqu'à la catégorie Ecoliers incluses.**

A la dernière manche une coupe sera remise aux 8 premiers, du classement général, pour chaque catégorie (si la somme mise de côté, 1 € par inscription, sur toutes les manches, ne suffit pas. L'organisateur de la finale complétera la somme).

Seuls les pilotes présents obtiendront une récompense à la finale, sauf en cas de force majeure (réglé de cas en cas par les Présidents de clubs).

Seront récompensés au classement général ceux qui auront fait au minimum 4 manches.

Au classement final, on fait le total des 6 meilleures manches.

Une égalité en manche de qualification est départagée par le meilleur résultat de la 3^{ème} manche

Une égalité au classement général est départagée par la meilleure manche puis le meilleur résultat sur la dernière manche courue (seuls les 10 premiers pilotes sont départagés). Il faut avoir fait 4 manches pour être classé.

Les clubs affichent la manière de prendre les décisions en cas d'égalité !

Trophée des clubs :

Les 8 meilleurs résultats de chaque club, dans toute(s) catégorie(s) hors VTT, exemple une même catégorie ou toutes sont totalisées, A la finale on additionne les points de chaque manche et le club qui obtient le plus grand score partira avec le trophée. S'il est gagné 3 ans de suite le club pourra le garder.

7 CAMPING

Sur le terrain de Rugby à côté de la piste, WC, pas de douche, ni électricité. Pas de ramassage de déchets. Une benne sera mise à disposition à proximité.

Camping gratuit.

8 ACCES PISTE

En venant de Valence : autoroute direction Grenoble puis Chambéry, Albertville, sortie Montmélian puis fléchage

En venant de Annecy/Chambéry : autoroute direction Grenoble puis Albertville, sortie Montmélian puis fléchage

En venant de St Etienne/Lyon : autoroute direction Chambéry puis Grenoble, Albertville, sortie Montmélian puis fléchage



PISTE BMX

AIRE DE CAMPING